

ON S'ABONNE. A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES

25 centimes la ligne

RÉCLAMES

50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. Départ des Correspondances. SERVICE DES POSTES. Arrivée des Correspondances. Table with columns for dates, days, feasts, fairs, moon phases, route designations, departure times, arrival times, and distribution points.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 2 Septembre 1865.

BULLETIN

Le Morning-Post contient dans son dernier numéro, une série d'articles secrets faisant partie de la convention de Gastein.

Dans ces articles, l'Autriche s'engage à surveiller le duc d'Augustenbourg dans le Holstein, c'est-à-dire à l'expulser au moindre prétexte. Elle s'engage aussi à céder le Holstein à la Prusse, moyennant une indemnité pécuniaire.

Cependant cette fameuse convention a excité, en Prusse, bien des mécontentements. Les journaux officiels font tous leurs efforts pour calmer les murmures et assurent, sans qu'on les croie trop, que l'Allemagne entière n'a qu'à se féliciter de cette mesure diplomatique.

Nous lisons dans la Gazette de l'Allemagne du Nord :

« Les Etats allemands n'ont pas lieu de se plaindre. S'ils comprennent le rôle que leur assigne la convention, s'ils s'associent énergiquement à la pensée nationale de cette convention, à la pensée de permettre au commerce allemand et à l'industrie allemande de commencer ses conquêtes pacifiques sur le marché du monde, sous la protection d'une flotte allemande, ils trouveront là un champ vaste et fécond pour leur activité, une occasion heureuse d'acquiescer les sympathies du peuple allemand. »

A leur tour les journaux autrichiens précisent les intentions du gouvernement à l'égard du duc d'Augustenbourg « Tandis que la plupart des journaux prussiens, écrit le Wanderer, proclament en triomphant que la cause du prince d'Augustenbourg est perdue, nous apprenons de très-bonne source que c'est à tort qu'on attribue cette portée à la convention de Gastein, et que l'Autriche n'a nullement abandonné le prince. L'Autriche

maintient toujours son ancien point de vue, et ce point de vue consiste en partie à considérer les droits du prince d'Augustenbourg comme les mieux fondés. Nous apprenons, en outre, que la reine Victoria est intervenue personnellement, pendant son séjour à Rosenau, en faveur du prince d'Augustenbourg. A cette intervention se rattachent les invitations que plusieurs personnes de la famille d'Augustenbourg et le comte de Mensdorff ont reçues pour assister à l'inauguration du monument du prince Albert.

Une dépêche de Florence nous apprend que M. Lanza, ministre de l'intérieur, et M. Zéni, son secrétaire, général ont donné leur démission. Il paraît douteux qu'à la veille des élections on puisse donner un successeur à M. Lanza. L'interim sera probablement confié à M. Sella ou à M. Natoli.

On écrit de Rio-de-Janeiro, 9 août, que les nouvelles du théâtre de la guerre sont satisfaisantes. L'Empereur s'était avancé jusqu'à St-Gabriel. Les populations manifestent partout un grand enthousiasme.

Toute la province de Rio-Grande se lève pour appuyer les troupes brésiliennes.

A la date des derniers avis, les Paraguayens n'avaient pas encore passé le Hiculy. Un décret impérial appelle en activité toutes les gardes nationales de l'Empire.

L'escadre française est arrivée le 29 août à Portsmouth. Nous donnons plus loin quelques détails publiés par l'Agence Havas.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

L'Angleterre fait, en ce moment, pour la marine française ce que la France a fait, il y a quelques jours, pour la marine britannique : elle décerne à nos marins les honneurs d'une splendeur et cordiale hospitalité. Le Times semble craindre que ces honneurs ne soient à la hauteur de ce que les circonstances pourraient exiger : « Nous ferons de notre mieux, dit-il, on n'y épargnera pas l'argent, mais malheureusement l'espace nous manque. »

Que le Times nous permette de ne pas nous

associer à ces timides précautions oratoires, l'accueil fait aux représentants de la France ne leur laissera rien à désirer, surtout s'il est de nature, par l'expansion d'une sincère amitié, à resserrer les liens de l'alliance entre les deux pays.

C'est à ce point de vue que se place le Morning-Post pour apprécier la visite de notre escadre cuirassée dans la rade de Portsmouth, après avoir indiqué les différentes phases qui ont marqué le rapprochement des deux puissances nations, sous le deuxième Empire, le Post ajoute : « Les deux puissances ont compris que, désunies, elles étaient presque paralysées, et qu'unies parfaitement ensemble elles pouvaient gouverner le monde. Elles ont apprécié cet avantage, et n'en ont point abusé. Il en a été de même en commerce comme en politique. Les vieilles idées de rivalité commerciale ont fait place aux vérités nouvelles d'alliance et d'échange en matière de commerce. Il en est résulté une confiance et une prospérité dont on n'avait jamais eu d'exemple auparavant. »

Ceci posé, le Morning-Post paie son tribut à la fierté britannique en faisant observer que si les officiers français ne trouvent pas dans l'établissement naval de Portsmouth ce caractère de grandiose symétrie qui distingue le port de Cherbourg, ils ne seront pas sans remarquer que Portsmouth est historiquement plus fameux qu'aucun autre port du monde et qu'il rappelle le souvenir de la possession à peu près incontestée de la mer depuis la destruction de l'Armada espagnole. « Ceux qui ne se contentent pas de voir les choses à la surface, continue la feuille anglaise, pourront se convaincre que nos établissements maritimes de Portsmouth témoignent d'une science beaucoup plus avancée dans l'agencement des machines et de la construction navale que probablement tout ce qu'on peut voir dans les arsenaux d'aucun autre pays. »

Ainsi, les organes de l'opinion publique, en Angleterre, se montrent parfaitement rassurés sur l'impression que produira dans l'esprit de leurs visiteurs, le spectacle des éléments de la puissance maritime de leur pays. Nous aimons à les trouver dans ces dispositions; car pour que toute alliance soit durable, il faut que chacune des deux parties n'ait pas à rougir d'une humiliant parallèle.

HAVAS.

mon beau-frère, serait ma fiancée dans huit jours et ma femme avant la fin de l'année. Ils ne rêvent que ce mariage; mon père n'y trouve d'inconvenant que l'extrême jeunesse de miss Greenfield. Mais on assure que, pour la raison, elle a plus que son âge. Quant à moi, je veux voir tout d'abord; je pars pour Manchester. Si la demoiselle me déplaît, je reviens au bout de mes quinze jours. Si elle m'inspire quelque sympathie et si elle me paraît, de son côté, en éprouver pour moi, je reste, je l'étudie, et... qui sait? ajoutait-il avec un soupir, peut-être trouverai-je là-bas un bonheur qui m'a toujours fui jusqu'à présent. »

Mme Léry avait écouté avec une émotion qu'elle cherchait en vain à dissimuler. Les battements de son cœur soulevaient violemment sa poitrine, la pâleur du marbre envahissait de plus en plus ses joues. Ses petits doigts, convulsivement crispés, éraillaient la mousseline de sa robe; elle se sentait suffoquer. Elle se leva brusquement et fit quelques pas hors du berceau; Gustave la suivit. Pas un détail du jeu de cette expressive physionomie ne lui avait échappé. Il était, lui aussi, tremblant d'émotion, mais d'une émotion toute différente, et son œil avait une lueur qui eût certes rassuré Sidonie si elle avait été en ce moment assez maîtresse d'elle-même pour le regarder.

« Vous avez raison, lui dit-il, marchons un peu, il commence à faire frais dans ce berceau, pour vous qui êtes si légèrement vêtue. »

A ces mots, il lui offrit le bras. Elle y appuya le sien en le remerciant d'un coup d'œil, de la façon généreuse et délicate dont il venait à son secours. Puis, songeant tout-à-coup qu'elle s'était trahie et que cette

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

La Flotte Française à Portsmouth.

« Portsmouth, 29 août. L'escadre française a mouillé à une heure et demie dans la rade de Spithead. Le temps est beau. »

« Portsmouth, 29 août. La flotte française est arrivée à midi. Le vapeur Pigmy est allé au-devant d'elle ayant à bord plusieurs pilotes de la marine royale, chargés de conduire les vaisseaux français à leurs mouillages respectifs.

« En s'approchant de Spithead, le Solferino a arboré le drapeau anglais et a salué le drapeau de l'amiralité hissé par l'Osborne. Le salut lui a été rendu par l'Edgard.

« A une heure et demie, la flotte française a mouillé sur deux lignes dans la rade, entourée par la flotte anglaise.

« Le Solferino a salué le drapeau anglais. Le salut royal lui a été rendu par les forts.

« Le yacht l'Osborne est allé recevoir la Reine-Hortense. Le duc de Somerset, les lords de l'amiralité, les commandants de terre et de mer, s'étant rendus à bord de la Reine-Hortense, ont présenté leurs respects à M. de Chasseloup-Laubat.

« A trois heures et demie, M. de Chasseloup-Laubat et sa suite ont débarqué au dock Yard, où ils ont été reçus par le duc de Somerset et les commandants de terre et de mer en grand uniforme.

« M. de Chasseloup-Laubat, le duc de Somerset et leur suite, partis du dock Yard, en voiture, au milieu des acclamations chaleureuses des ouvriers, sont allés rendre visite au gouverneur de Portsmouth. A six heures et demie, ils étaient de retour au dock Yard, et s'embarquaient pour leurs yachts respectifs.

« Les amiraux français et anglais se sont rendu visite à bord du Victory et du Solferino.

« Ce soir, le duc de Somerset donne à dîner à bord du Duc-de-Wellington, à M. de Chasseloup-Laubat et aux commandants de la flotte française.

« La ville est en fête. La foule est immense. Le temps est beau. Beaucoup d'officiers français ont débarqué dans la journée. On fait de grands préparatifs pour les banquets. Les maisons sont illuminées. Les rues sont pavées. De nombreux arcs de triomphe ont été élevés. »

Portsmouth, 30 août.

Le banquet donné hier soir à bord du Duc de Wellington a été très-brillant. Le vaisseau était splendidement décoré de drapeaux, de fleurs et d'arbustes. Le duc de Somerset, M. de Chasseloup-Laubat et les autres invités sont entrés à 7 heures et quart dans le deuxième pont disposé en salle de festin. La table présentait un coup d'œil magnifique. La vaisselle et les candelabres étaient d'or. On a joué pendant tout le banquet des morceaux des compositeurs français les plus illustres. Au départ des convives, le vaisseau a été illuminé avec des feux de Bengale. Le commandant en chef français n'a pu assister à ce banquet par suite d'une indisposition.

générosité même de Gustave était humiliante pour elle, elle rougit, et deux minutes après, sa contenance était calme, sa voix assurée, et elle reprenait d'un ton badin :

« Qui accusiez-vous, tout-à-l'heure, en parlant d'un bonheur qui vous a fui jusqu'à présent? Vous-même ou les autres? L'avez-vous cherché ce bonheur-là? Ou avez-vous attendu qu'il vint vous trouver? »

— Pardonnez-moi, madame, de répondre à une question par une autre. Est-ce de présomption ou d'indolence que vous m'accusez, vous, en ce moment? Quant à moi, je n'adresse de reproches à personne, ni à autrui, ni à moi-même. Si je m'avisais de me plaindre, je ne prendrais à partie que la destinée, qui n'a pas mis en mon chemin la réalisation de mon idéal.

— Grand merci, monsieur, au nom de toutes les femmes que vous avez connues, dit Sidonie un peu sèchement. Il est donc bien ambitieux, votre idéal?

— Très-modeste, au contraire. Voilà peut-être ce qui le rend difficile à réaliser.

— Qui sait? soupira involontairement la jeune femme. On cherche parfois bien loin...

— Ce qu'on pourrait trouver tout près de soi? interrompit-il avec vivacité.

Elle tressaillit.

« Ai-je dit cela? »

— J'ai cru que vous vouliez le dire.

— Erreur.

— Quelle était donc, alors, votre pensée?

— Ma pensée? balbutia-t-elle. Ma foi, je ne le sais plus. C'est vous qui en êtes cause, avec votre interruption! Ah! je me souviens maintenant. J'ai

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 2 septembre 1865.

7

LES TROIS PORTRAITS

PAR LA VICOMTESSE DE LERCY

Suite du Chapitre VII.

Il avait pris un ton mystérieux qui intriguait Sidonie. Elle n'osait l'interroger des lèvres; mais ses yeux parlaient sans doute bien éloquentement, car il sourit, et, après un instant de silence, il continua, comme s'il répondait à une question :

« Je m'explique, madame. Comment trouvez-vous cette figure? »

Et il lui présentait une photographie qu'il venait de tirer de son portefeuille.

Sidonie la regarda attentivement. C'était celle d'une très-jeune fille, svelte, gracieuse, aux traits fins, aux longues boucles flottantes.

— C'est une anglaise? demanda Mme Léry.

— Oui, madame. C'est la sœur de mon beau-frère.

La reproduction est interdite.

Aujourd'hui, le duc de Somerset, M. de Chasseloup-Laubat et bon nombre d'officiers ont visité le Dock-Yard, les vaisseaux, le bassin, les chantiers et les ateliers. Cette visite a duré trois heures. Elle a été suivie d'une autre visite à l'hôpital de Melley.

Ce soir, un grand banquet sera donné dans la salle du collège Naital, à M. Chasseloup-Laubat et aux officiers de l'escadre française.

**Autriche.**

Le *Wanderer* annonce qu'un décret impérial, en date du 28 août, vient de dissoudre la diète de Transylvanie et de convoquer une nouvelle diète sur la base de la loi électorale du 3 juin 1848.

On lit dans le *Débat* : La diète de Transylvanie, qui est à la veille d'être convoquée, devra s'occuper exclusivement de la révision de la loi de l'union de la Transylvanie. La diète de Hongrie sera également saisie de la question de l'Union.

**Danemark.**

Copenhague, 30 août.

Le gouvernement a présenté au Rigsraad un projet de loi qui élève à la somme de 600 thalers la pension du lieutenant Anker.

Le chef du parti des amis des paysans, du Hanson, et 35 de ses amis ont fait une proposition invitant le gouvernement à s'adresser au Rigsraad au sujet de la question de la constitution.

Le grand-duc Constantin de Russie est parti hier.

**Bavière.**

La *Gazette de Bavière* déclare inexacts les indications données sur les négociations qui auraient eu lieu entre la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg. Elle assure que le gouvernement bavarois, depuis qu'il a connaissance de la convention de Gastein, est décidé plus que jamais à faire des démarches ultérieures à Francfort.

Le gouvernement Bavarois persiste à soutenir que le duc d'Augustenbourg est le seul souverain allemand ayant des droits au trône des duchés.

**Italie.**

Florence, 30 août.

Quelques désordres, ayant pour cause l'impôt sur la richesse mobilière, ont eu lieu hier à Brescia.

La convention télégraphique conclue avec la Suisse a été ratifiée aujourd'hui.

Le bruit court que M. Natoli, ministre de l'instruction publique, prendra le portefeuille de l'intérieur.

Le choléra augmente à San-Severs.

**Portugal.**

Lisbonne, 29 août.

Le gouvernement s'étant trouvé en minorité dans les cortès, ont s'attend à une modification ministérielle.

La récolte du vin, en Portugal, semble devoir être plus abondante que les années précédentes.

Les ministres ont offert leur démission qui a été acceptée par le roi. — Le duc de Saldanha est chargé de former un nouveau ministère.

**Espagne.**

Madrid, 30 août.

La polémique qui a surgi entre la *Heria* et la *Soberania*, occupe, à peu près exclusivement la presse de Madrid. La *Heria* déclare qu'elle veut la réalisation de ses principes quelque soit le souverain régnant, et elle accuse la *Soberania* de vouloir avant tout la chute de la dynastie.

**Angleterre.**

Londres, 31 août.

Le *Morning Post* maintient l'exactitude des articles secrets de Gastein. Que l'Allemagne, dit ce journal, ne s'imagine pas que la France et l'Angleterre garderont le silence à cause de leurs relations tendues avec les Etats-Unis. Tôt ou tard, ces conventions, ces marchés avec le droit, ce marchandage avec l'honneur, créeront des difficultés sérieuses; mais avant tout, la nation allemande aura à décider si elle veut permettre une grande guerre ayant pour but de défendre l'oppression autrichienne en Italie.

**Turquie.**

Marseille, 30 août.

Les lettres de Constantinople du 23, constatent la disparition du choléra. On évalue à 80,000 le nombre des victimes du fléau. Les personnes qui avaient émigré rentrent. La misère règne parmi le peuple, mais le gouvernement prodigue des secours. Abou-Effendi retourne à Paris pour y poursuivre l'opération de la conversion de la rente.

**Indes Occidentales.**

Southampton, 30 août.

La *Seine*, venant des Indes-Occidentales, a apporté

voulu dire : on cherche parfois bien loin ce qu'on ferait mieux de ne pas chercher du tout. Vous savez qu'en fait de mariage, c'est mon avis. N'était-ce pas également le vôtre, il n'y a pas bien longtemps?

— J'en ai changé.

— Miss Eva fait des miracles... de loin; que sera-ce, de près?

— Ce sera peut-être beaucoup moins beau. Un portrait est quelquefois chose très fallacieuse.

— Oh! oui, dit-elle d'un air convaincu. A propos, et le vôtre?

— A propos est charmant... et très-flatteur pour moi, en vérité! s'écria Gustave en riant. Eh bien, mon portrait?

— Faut-il vous le rendre?

— Si vous ne jugez point qu'il vaille la peine d'être gardé.

— Il ne s'agit point de cela; mais miss Greenfield permettra-t-elle...?

Il fit un geste d'indifférence.

« J'entends, continua M<sup>me</sup> Léry. Qu'est-ce qu'une photographie? Cela ne signifie absolument rien. Je puis conserver la vôtre sans porter ombrage à personne.

— Et vous pouvez même en faire un peloton, comme de cartes de visite où vous dévidiez votre soie.

— Merci. Peut-être un jour profiterai-je de la permission. »

Il ne répliqua rien, et ils marchèrent quelques instants en silence, elle incapable de soutenir plus longtemps cette conversation badine, lui cherchant une entrée en matière à l'explication décisive que, depuis tout à l'heure, il avait fermement résolu d'avoir avec Sidonie avant de la quitter. Tout à coup elle lui demanda d'une voix brève :

« Quand partez-vous? »

Arraché à sa rêverie par cette question, surpris

4,686,853 dollars. Parmi les passagers se trouve M. Benjamin, ex-secrétaire d'état du gouvernement confédéré.

Les avis du Pérou constatent les progrès du mouvement révolutionnaire. Le gouvernement du président Pezet perd chaque jour du terrain dans le Bas Pérou. Les insurgés étaient arrivés jusqu'à Huacho, près de Lima. Le ministre péruvien au Chili s'est prononcé en faveur du mouvement et s'est embarqué pour aller rejoindre la flotte des insurgés.

La chambre des députés du Chili a voté les projets de loi concernant les affaires religieuses qui lui avaient été soumis. Il est permis aujourd'hui aux non-catholiques qui habitent ce pays de pratiquer leur religion dans des églises à eux et d'établir des écoles spéciales pour leurs enfants.

La tranquillité règne à Guayaquil en Colombie, mais la ville de Buenaventura, dans le même état, est pleine de gens armés qui disent attendre de nouvelles forces pour aller renverser le gouvernement de Panama.

**Amérique du Sud.**

Southampton, 30 août.

La tranquillité est rétablie dans l'Equateur. Les résultats de l'élection présidentielle à Carthagène rendent fort probable le triomphe de Mosquera.

A Nicaragua, le ministre du Guatemala, M. Henrique Palacio, a été assassiné dans sa propre maison, pendant la nuit du 12. On ignore les motifs qui ont guidé les meurtriers.

Le blocus de San-Domingo est suspendu. La ville du Cap a été bombardée, mais n'a pas été prise.

**Revue des Journaux**

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. A. Vitu :

« La Prusse et l'autriche se sout, dit-on, mises d'accord sur un des points les plus importants de la future organisation des duchés : le commandement militaire de leur contingent fédéral sera dévolu à la Prusse.

« Les deux puissances sont également convenues d'instituer un tribunal pour juger la question de succession. Nous avouons ne plus rien comprendre à cette procédure. N'a-t-il pas été déclaré vingt fois, dans ces derniers temps, qu'il n'y avait d'autres droits légitimes que ceux des possesseurs actuels, et la convention de Gastein ne repose-t-elle pas sur cette base? Si l'on revient à l'examen des droits litigieux sur la succession totale ou partielle des duchés, on réveille il est vrai, les espérances des prétendants; mais, parmi ces prétendants, se trouve la Prusse elle-même, et la question d'annexion, que l'on se plaisait à croire abandonnée, se trouve posée de nouveau. »

Le *Journal des Débats* commente un article de la *Gazette nationale* de Berlin qui a pour objet de prouver que les limites de la Prusse ne pouvant être changées que par une loi et le roi ne pouvant devenir souverain d'un pays sans l'assentiment des Chambres, la convention de Gastein nécessitera la sanction parlementaire, du moins en ce qui concerne l'incorporation du Lanenbourg :

« Il reste à savoir maintenant, ajoute M. David, si M. de Bismark ne jugera pas à propos de manifester une fois de plus son dédain pour la foi fondamentale du pays, en se bornant à venir lui demander tardivement la sanction d'un fait accompli. De toute façon, il est à croire que cette convention de Gastein, considérée par M. de Bismark comme le triomphe de sa politique étrangère, aura pour effet à l'intérieur d'aggraver les dissentiments qui existent entre la Chambre et le ministère, et de fournir de nouveaux griefs à une opposition déjà trop justement aigrie. »

Le *Monde*, s'appuyant sur des lettres de

de l'étrange accent de Sidonie, il tressaillit, et, sans avoir conscience de ce qu'il répondait, il balbutia tout troublé :

« Quand... vous voudrez; c'est-à-dire si vous voulez. »

Le regard étonné de M<sup>me</sup> Léry, le bras qu'il sentit trembler et s'appuyer plus fort sur son bras — car elle chancelait — le rendirent à lui-même. Ils passaient près d'un banc de gazon; il y fit asseoir Sidonie, et, prenant place à côté, il poursuivit avec feu :

« Eh bien! oui, la vérité m'est échappée; je ne me rétracte point. Pourquoi dissimuler, pourquoi jouer la comédie? Soyons francs l'un et l'autre. Sidonie, j'ai lutté contre mon amour, dans la persuasion que vous étiez coquette, et que vous ne sentiez rien pour moi. Depuis un quart d'heure, j'ose croire que je vous aimais. Si je ne me faisais pas illusion, dites-moi qu'avec le portrait vous consentiez à garder l'original, et je n'irai pas en Angleterre.

— Restez, dit-elle avec un radieux sourire; ou plutôt, allez voir si Eva ne vaut pas mieux que Sidonie.

— Eva est sans doute charmante; mais c'est une enfant, et je n'irai pas chercher si loin un bonheur que je puis trouver tout près de moi; car telle était bien votre pensée, méchante!

— Mais, murmura-t-elle en rougissant, votre promesse à votre sœur?

— Je la tiendrai... un peu plus tard. J'irai lui présenter ma femme. »

Sidonie mit sa main dans celle de Gustave.

« Dieu! s'écria-t-elle, que ma tante va être heureuse!

— Mais vous, Madame, qu'avez-vous fait de votre horreur pour un second mariage?

— Et vous, Monsieur, que sont devenues vos appréhensions?

Gènes, en date du 25 août et analysées sous la signature de M. Taconet, prétend que la situation actuelle de l'Italie donne de sérieuses inquiétudes à ceux qui l'envisagent sans prévention.

« Le parti subversif en Italie, ajoute cette feuille, à deux grandes raisons de s'agiter en ce moment : d'un côté, il craint que le Gouvernement ne soit entraîné par la force même des circonstances dans une politique plus conservatrice; en second lieu, il peut croire que dans l'état d'épuisement où ce trouve en ce moment tout le système gouvernemental et administratif, ses attentats ont des chances de succès. »

On lit dans le *Siccle*, sous la signature de M. Delord :

« La Prusse ne doute plus de rien aujourd'hui, et nous recevons tous les matins des lettres dans lesquelles les Prussiens qui habitent ou qui traversent Paris, nous accusent de n'être guidés dans notre polémique, sur la question des duchés, que par une vieille rancune contre la Prusse qui a gagné contre Napoléon 1<sup>er</sup> une partie définitive et sans revanche, » ou par la crainte de voir l'Allemagne unie devenir la première puissance du monde. »

« Nos correspondants prussiens ajoutent que la Prusse a pour mission sacrée de réaliser le vœu général de l'Allemagne en absorbant tous les petits Etats, et qu'elle serait plus dans son droit en agissant ainsi que la France qui garde l'Algérie contre la volonté des Africains : voilà les raisons que l'on fait valoir en faveur de l'hégémonie prussienne : le public en jugera. »

M. Alfred Nettement termine ainsi, dans l'*Union* un long article sur les rapports de l'Angleterre avec la France :

« Ne troublons pas les Toast à l'union des deux nations, admirons les spectacles des rades de Cherbourg, de Brest et de Portsmouth, mais laissons les actes de la fraternité universelle à l'abbé de St-Pierre et ne faisons pas un article de foi du jubilé de la paix célébré par deux flottes cuirassées s'embrassant à coups de canon. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

**Correspondance.**

Paris, 1 septembre.

Le conseil des ministres s'est assemblé aujourd'hui, aux Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

— Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'est question en ce moment d'aucun changement dans le personnel administratif. Il n'est pas plus question du remplacement de M. Drouyn de Lhays par M. Thouvenel que de l'arrivée de M. Henri Chevreau au ministère de l'intérieur. M. le duc de Persigny est depuis plusieurs jours à sa terre de Chamarande.

— On a répandu aujourd'hui, à la Bourse, le bruit d'une blessure grave du roi de Prusse. Les commentaires exagérés, pour ne pas dire plus, auxquels donne lieu cet incident, tombent devant une information exacte de laquelle il résulte que S. M. Guillaume s'est fait une écorchure à la joue par un éclat de capsule en chassant dans la forêt de Saltzbourg.

— M. Ingres est, dit-on, assez gravement malade depuis quelques jours.

— Il n'est pas toujours prudent de s'attaquer à certaines villes de nos départements. Notre

— Moi, j'avais peur de l'inconnu, voilà tout. Je vous connais maintenant, et surtout je vous aime.

— Qui eût pressenti cela, le jour où votre portrait s'est glissé parmi les miens!

— C'était une prédestination. Vive la photographie, source première de mon bonheur!

FIN.

**ILLUSTRATION**

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.  
Sommaire du 26 août 1865.

Texte : Biographie : Johnson, président des Etats-Unis. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Fête maritime de Cherbourg. — Paris fantastique : histoire d'Isidora (suite). — Le bachelier amoureux, nouvelle chinoise (suite). — Concours pour le grand prix de Rome; envois de l'Ecole de Rome. — Le lac de Constance. — Revue scientifique. — La chasse et les chasseurs. — Le choléra au Caire. — Voiture de S. A. Ismail-Pacha, vice-roi d'Egypte. — Causerie dramatique. — Inauguration du Gymnase protestant, à Strasbourg.

Gravures : Johnson, président des Etats-Unis. — Fête de Cherbourg; l'escadre anglaise à son mouillage. — Les mois : Août, par Gavarni. — Concours pour le grand prix de Rome (2 gravures). — Envois de Rome (3 gravures). — Le lac de Constance (3 gravures). — Vieux quartier du Caire pendant le choléra; ambulance du consulat de France. — M. le lieutenant-colonel Mircher; docteur Tournès, M. Roustan, membre de la commission de l'ambulance. — Voiture de service de S. A. Ismail-Pacha, vice-roi d'Egypte. — Distribution des prix du Gymnase protestant, à Strasbourg. — Echecs. — Rébus.

**LE TOUR DU MONDE.**

Sommaire de la 294<sup>e</sup> livraison.  
Voyage dans les provinces russes de la Baltique.  
Texte et dessins par M. d'Henriet.

confrère de la *Presse*. M. Sanson, ayant dernièrement publié un article sur Marseille, article tout scientifique cependant, n'a pas tardé à recevoir les vers suivants, improvisés dans le chef-lieu des Bouches-du-Rhône :

Maitre Sanson, penché sur son grimoire,  
Tenant son menton dans sa main,  
Contre Marseille écrit un long mémoire,  
Et le dédie à l'ami Girardin!  
Maitre Sanson, lâchez votre mâchoire;  
Un Marseillais n'est pas un Philistin.  
Pour extrait : Laytou.

**Chronique locale.**

**DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE**

Moniteur du 2 septembre.

Décret nommant le comte Waleski président du Corps législatif.  
MM. de Villefron, sénateur; le baron Gorsse, et Henri Barbet, député, sont promus au grade de grand officiers de la Légion d'honneur.

**INSTALLATION**

DU MAIRE, DES ADJOINTS

ET DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CAHORS.

Hier au soir, 1<sup>er</sup> septembre, a eu lieu, dans la salle ordinaire des séances du conseil municipal, l'installation de la nouvelle municipalité de Cahors.

M. le Préfet a voulu procéder lui-même à cette installation, et donner ainsi à la cérémonie un caractère de solennité. A cet effet, il s'est rendu, assisté de M. Terrier, secrétaire-général intermédiaire, à l'hôtel-de-ville.

Introduit dans la salle du conseil par M. le Maire et MM. les adjoints, M. le Préfet a occupé le fauteuil de la présidence; après avoir donné lecture du décret impérial du 26 août qui nomme MM. Bessières, maire, Mayzen et Cargadel, adjoints, il a reçu des titulaires le serment prescrit par la constitution. S'adressant aux membres de la nouvelle municipalité, M. le Préfet a dit :

« Monsieur le Maire,  
Messieurs les Adjoints,

« L'Empereur, par décret du 26 août, vous a de nouveau confié de hautes fonctions; votre passé est un garant que vous saurez dignement les remplir, et que vous justifierez cette confiance par votre dévouement au Souverain et par votre sollicitude constante et éclairée pour les intérêts de la cité.

« Je vous félicite, Messieurs, d'avoir été désignés par les suffrages sympathiques de vos concitoyens au choix de Sa Majesté, et je me félicite moi-même, sincèrement, de pouvoir continuer avec vous une cordiale et affectueuse collaboration.

« Au nom de l'Empereur, je déclare MM. Bessières, Mayzen et Cargadel installés dans leurs fonctions de maire et d'adjoints de la ville de Cahors.

Après cette allocution, M. le Préfet a invité chacun des membres du conseil municipal, présent à la séance, à prêter, entre ses mains, le serment constitutionnel, et a déclaré installé le conseil municipal de la ville de Cahors.

Puis il a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Je m'applaudis de ce qu'il m'est donné de vous adresser mes félicitations sincères pour le nouvel et éclatant témoignage de confiance dont vous venez d'être honorés. Vos concitoyens, en renouvelant votre mandat, ont accompli un acte d'intelligente reconnaissance, et l'administration est heureuse de revoir dans cette enceinte des hommes qu'unissaient déjà la conscience du bien opéré en commun.

« Je ne vous parlerai pas de l'importance de votre mission, Messieurs; à cet égard, votre passé répond de l'avenir : qu'il me suffise de vous rappeler qu'entre vos mains reposent les plus chers intérêts d'une cité qui compte, à bon droit, sur votre dévouement.

« Sans suivre dans leur marche rapide vers une complète transformation des villes privilégiées, possédant de puissantes ressources, Cahors est entré, sous votre égide, dans une voie de réel progrès. — Vous vous préoccupez de doter la cité d'établissements qui lui manquent encore; vous mettez la dernière main à quelques travaux d'embellissement entrepris; enfin, vous voudrez introduire dans tous les quartiers des améliorations que leur situation réclame.

« L'appui de l'autorité supérieure vous est acquis d'avance, et l'Empereur qui, dans sa constante sollicitude, suit d'un œil bienveillant et protecteur l'accomplissement de toutes les œuvres utiles et bienfaisantes, applaudira à vos généreuses résolutions.

« En ce qui me concerne, Messieurs, vous me trouverez toujours, ayez-en la formelle assurance, disposé à vous prêter un énergique concours, heureux que je serai de coopérer avec vous à la prospérité de la cité, et de m'associer aux travaux d'hommes pour lesquels, je le proclame ici sans réserve, je professe des sentiments d'affection et de haute estime. »

Monsieur le Maire a répondu :

« Monsieur le Préfet,

« C'est sur votre proposition, que l'Empereur a daigné nous maintenir dans nos fonctions ; nous sommes heureux, mes adjoints et moi, de devoir à votre intervention ce nouveau témoignage de confiance.

« Avec vous, Monsieur le Préfet, nous reprenons volontiers le fardeau municipal. Nous avons apprécié depuis longtemps la rare bienveillance de votre administration, la facilité de vos rapports, et nous sommes assurés de trouver en vous un protecteur éclairé et énergique de nos intérêts les plus élevés. »

« Messieurs et chers Collègues,

« En me retrouvant avec vous dans cette enceinte, mon premier devoir est de remercier cordialement les électeurs d'avoir si bien compris que les intérêts de la cité ne sauraient être placés dans de meilleures mains que les vôtres. Le nouveau mandat que leur vote unanime vous a confié est la récompense de services rendus, et d'une aptitude éprouvée dans la gestion des affaires municipales.

« Ces témoignages sympathiques de la population vous aideront puissamment dans la nouvelle tâche imposée à votre patriotisme.

« Pour moi, mes chers collègues, qui suis appelé pour la troisième fois à l'honneur de présider aux destinées de notre chère cité, je ne saurais trop me féliciter d'être entouré d'anciens collègues dont les conseils et les lumières m'ont permis de rendre mes efforts profitables à la chose publique. Mes intentions, mes actes ont toujours été inspirés par le dévouement le plus absolu, le désir ardent de faire le bien. Avec le concours intelligent de mes deux honorables adjoints dont la collaboration et l'amitié m'ont été si précieuses, je me suis appliqué à faire participer notre ville à ce mouvement de progrès moral et matériel qui se manifeste de toute part sous la féconde impulsion du Gouvernement Impérial.

« Sans avoir la prétention de faire un programme, ne puis-je pas profiter de la solennité de votre installation, pour vous dire un mot des importants travaux qui seront prochainement soumis à votre examen. La nouvelle halle peut être déjà considérée comme terminée; les marchés s'y tiennent régulièrement depuis le premier juillet. Dans quelques semaines cette construction, dont vous pouvez déjà apprécier l'élégance unie à la solidité, sera entièrement achevée. Vous aurez alors à vous prononcer sur la grave question de son dégagement et de ses abords.

« Le perfectionnement de notre système de distribution d'eau pourra aussi être efficacement poursuivi au moment où l'administration des ponts et chaussées procédera, pendant le cours de l'année 1866, à la réfection de la chaussée de Valentré.

« Dans sa dernière session, le Conseil général s'est occupé de la grande question des chemins de fer d'intérêt local, et il a voté une somme de cinq mille francs pour l'étude d'un chemin de fer de Gramat à Montauban passant par Cahors; il est inutile d'insister auprès de vous sur l'importance d'un tracé que vous n'avez jamais cessé de réclamer, et qui aurait l'avantage de restituer à notre contrée jusques à ce jour déshéritée, la ligne directe de Paris à Toulouse. Vous n'hésitez pas, j'en ai la ferme confiance, à vous associer au vote du Conseil général par une allocation de fonds.

« Le pavage de la ville est en mauvais état. La somme consacrée chaque année à son entretien est insuffisante; il devient urgent d'adopter une mesure qui, sans imposer une trop lourde charge à notre budget, puisse donner satisfaction à ce besoin impérieux de la viabilité urbaine.

« D'un autre côté, une partie de la ville est envahie en temps d'orage par les eaux dont l'écoulement est difficile. Les réclamations des propriétaires sont nombreuses et malheureusement fondées. L'établissement d'un système d'égouts larges, à pente régulière, si nécessaire à l'assainissement et à la salubrité publique, ne saurait être retardé plus longtemps. La transformation de la promenade Fénelon, vivement désiré par le sentiment public, appellera également toute votre sollicitude. Enfin, il est une autre amélioration considérable qu'il conviendrait d'accomplir, dès que les ressources financières nous le permettent; je veux parler de la restauration du Pont-Neuf. Ce projet, conçu dans le but de faire disparaître les pentes abruptes qui en rendent le passage dangereux, sera l'objet d'une étude intéressante faite par l'ingénieur ordinaire de notre arrondissement toujours prêt à mettre son talent distingué au service de toute entreprise d'intérêt général.

« La réalisation de ces divers projets d'utilité ou d'embellissement ne sera pas l'œuvre d'un jour; nos ressources sont modestes, peu élevées; notre budget se solda par un excédant peu élevé, ne désespérons pas néanmoins d'atteindre le but que nous nous sommes proposés. Forts de votre assentiment et de votre cordial appui, nous tiendrons à honneur de persévérer dans cette voie de progrès, où l'on ne saurait s'arrêter, sans déchoir. »

Par décret impérial du 26 août 1865, ont été nommés maires ou adjoints au maire des villes et communes du département du Lot désignées ci-après :

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

Cahors : Maire, M. Bessières (Achille); — adjoints M. Maysen (Jules), M. Cangardel (Paul).  
Castelnau : Maire, M. Limayrac (Guillaume-Pierre-Charles-Marie); — adjoints, MM. Sabatié (Pierre) et Valmary (Guillaume).  
Catus : M. Caviolle (Antoine-Astié); — adjoint, M. Dépétra (Jacques).  
Cazals : Maire, M. Chastagnol (Mathurin); — adjoint, M. Longé (Jean-Baptiste).  
Lalbenque : Maire, M. Gayette (Antoine-Hippolyte), — adjoint, M. Sol (Antoine).  
Lauzès : Maire, M. Besse (Auguste); adjoint, M. Magot (Victor).  
Limoigne : Maire, M. Pradines (François-Joseph); — adjoint, M. Bach (Jean-Baptiste).  
Luzech : Maire, M. Boutarel-Membry (Jean-Baptiste). — adjoint, M. Guilhou-Pagès (Pierre).  
Montcuq : Maire, M. Tachard (Henri). — adjoint, M. Capmas (Protais).

Puy-l'Evêque : Maire, M. Mercié (Jean-Baptiste-André). — Adjoint, M. Denugues (Jean-Antoine). — St-Géry : Maire, M. Desplais (Antoine). — Adjoint M. Redon (Guillaume).

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Figeac : Maire, M. Guary (Jean-Baptiste-Maurice-Eugène). — Adjoints, MM. Bazille (François-Barthélemy-Frédéric), et Coussieu (Jacques-Philippe).  
Bretenoux : Maire, M. Callé (Urbain). — Adjoint, M. Charlat (Jean-Pierre).  
Cajarc : Maire, M. Blaviel (Phocion); adjoint, M. Bousquet (Emmanuel).  
Lacapelle-Marival : Maire, M. Cadiergues, (Pierre-Léon); — adjoint, M. Mage (Jean-Louis).  
Latrouquièze : Maire, M. Bouscarrel (Charles-Antoine); — adjoint, M. Bro. (Joseph).  
Livernon : Maire, M. Vayssié (Eugène); — adjoint M. Franconal (Pierre).  
St-Céré : Maire, M. Murat (Cyprien); — adjoints MM. Comiac (Germain-François), Darnis (Jean-Baptiste), adjoint spécial pour la section de St-Paul-de-Vern, M. Souléry, (Ambroise).

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Gourdon : Maire, M. Hébrard Eugène; — adjoints, MM. Cabanès (Théodore), et Lamouroux (Victor).  
Gramat : Maire, M. Alayrac (Antoine-Augustin); — adjoints, MM. Laborie (Pierre-Charles), Lavaysièze (Pierre-François).  
Labastide-Murat : Maire, M. Pons (Antoine-Emile). — Adjoint, M. Vaisière (Jean-Louis).  
Martel : Maire, M. De Boutières (Léonard); — adjoints, MM. Solinac (Antoine), et Labaunie-Laprade (Paul).  
Payrac : Maire, M. Lauvel (Eugène); — adjoint, M. Soulié (Bernard).  
St-Germain : Maire, M. Bories (Pierre); — adjoint, M. Bories (Baptiste).  
Salviac : Maire, M. Cuniac (Eugène); — adjoint, Daffas (Jean-Aimé).  
Souillac : Maire, M. Doussot (Bertrand); — adjoints, MM. Valat (Edouard), et Magne (Louis).  
Vayrac : Maire, M. Gaillard-Bourazel (Jean); — adjoint, M. Despages (Pierre-François), adjoint spécial pour la section de Mézels, M. Laroque (François).

Par arrêté du 1<sup>er</sup> septembre, M. le Préfet a révoqué le sieur Gouzou, brigadier cantonnier, employé sur les chemins vicinaux.

Le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, on célébrera, selon l'usage, à Notre-Dame de Cahors la fête de l'Adoration perpétuelle du St-Sacrement.

Cette année, comme les précédentes, le pèlerinage en union à celui de Roc-Amadour commencera ce même jour et se continuera pendant toute l'octave. Le principal exercice aura lieu chaque soir, à sept heures et demie.

Des dispositions sont prises pour admettre dans l'Eglise le plus grand nombre possible de fidèles.

La réunion des prêtres de Gramat aura lieu, cette année, le 19 septembre, troisième mardi du mois.

Ils sont tous priés de se rendre pour organiser l'association d'une manière définitive.

FÊTE PATRONALE DE LUZECH.

Luzech célébrera, vendredi prochain, sa fête patronale. La jennesse intelligente du chef-lieu de canton a prouvé déjà tout ce qu'elle sait faire en cette occasion. Nous ne doutons pas que cette année elle ne se surpasse. Du reste, le programme ci-dessous est de nature à satisfaire les plus difficiles, et sa composition splendide attirera à Luzech une foule considérable d'étrangers :

Grand bal de jour. — Mât de Cocagne à une heure et demie. — Régates à trois heures et demie. — Jeux divers. — Cavalcade de 50 personnes, avec riches costumes Gaulois, Louis XIII, Louis XIV chars allégoriques à cinq heures.

Les armoiries de Luzech seront représentées par un brillant feu d'artifice, suivi de bombes, de bouquets et d'un grand nombre de fusées, etc.

Grande illumination toute la nuit. — Bal de nuit. — L'orchestre sera composé de douze musiciens distingués. — L'orphéon de Castelfranc chantera, le soir, sur l'eau. — Retraite aux flambeaux.

Commissaires : — BOUSQUET, PONS, LUGAN, GELAT, CAVALIÉ.

M. Faurie, notre compatriote, ancien professeur au Lycée de Cahors, qui depuis plusieurs années était principal au collège de Verdun, vient d'être nommé par M. le ministre de l'instruction publique proviseur du Lycée impérial de Barc-le-Duc.

On nous écrit de Figeac :

M. Froment, receveur municipal à Figeac, a été trouvé noyé, dans la soirée du 27 août, dans le Lot, près de St-Martin de Boulhac.

On nous écrit de Martel :

Le 29 août, vers dix heures du soir, un incendie a dévoré la maison du sieur Pierre Lespinasse, domicilié à Creysse. Tout les secours ont été inutiles.

Après Bordeaux, voici Toulouse qui prépare son concours d'orphéons, de musique d'armo-

nie et de fanfares. Ce concours fixé d'abord au 3 septembre, n'aura lieu que le 10. Nous pouvons, d'ores et déjà, assurer que la fête sera splendide; près de cent sociétés, représentant environ quatre mille exécutants, ont demandé à prendre part à cette solennité. L'autorité municipale, qui a donné tous les soins à l'organisation du concours, se préoccupe en ce moment des chambres et des lits qu'elle espère offrir aux orphéonistes. Ces Messieurs peuvent donc compter trouver à Toulouse la plus convenable hospitalité. On nous assure que l'Orphéon de Cahors, qui vient de remporter une médaille d'argent à Bordeaux, se dispose à concourir de nouveau à Toulouse. C'est un noble élan auquel nous applaudissons de toutes nos forces.

Le jeune impressario M. Paul Authier, qui administre en ce moment le théâtre des Sables d'Olonne, est à la veille de faire représenter un petit acte inédit : *Marie-Madeline*, de M. Léon Valéry, notre compatriote, grand prix des Jeux-Floraux, auteur de *Rose de Montal*, drame en 5 actes applaudi sur la scène des Variétés de Toulouse. On augure bien de cette pièce, qui ajoutera un succès de plus aux essais littéraires de M. Valéry.

CONCOURS DE LABOURAGE.

AVIS.

D'après une décision récente, le Concours de labourage, annoncé dans le programme des primes générales, aura lieu à Ste-Claire, commune de Figeac, à deux kilomètres en aval de la ville, le samedi 16 septembre 1865, à 8 heures du matin, sur le domaine de M. Salesses, Maximilien, situé le long de la route départementale de Figeac à Cajarc.

Une somme de 450 fr. sera distribuée en seize primes, dans ce Concours, comme suit :

1 <sup>o</sup> Aux laboureurs 14 primes.	
1 <sup>o</sup> Une prime de quarante fr. ci....	40 »
2 <sup>o</sup> Deux primes de trente fr. l'une, ci.	60 »
3 <sup>o</sup> Une prime de vingt-cinq fr. ci.	25 »
4 <sup>o</sup> Cinq primes de vingt fr. l'une, ci.	100 »
5 <sup>o</sup> Cinq primes de quinze fr. l'une, ci.	75 »
2 <sup>o</sup> Aux instruments perfectionnés d'extérieur de ferme destinés à la culture, qui devront être agréés par le Jury avant de pouvoir fonctionner dans le concours de Ste-Claire.	
1 <sup>o</sup> Une prime de cent fr., ci.....	100 »
2 <sup>o</sup> Une prime de cinquante fr., ci.	50 »
Total.....	Fr. 450 »

Un Jury spécial sera désigné par la Société pour apprécier les mérites des laboureurs et des instruments perfectionnés de culture.

Cahors, le 31 août 1865.  
Le Secrétaire de la Société,  
Ch. IZARN.

Nous lisons dans le *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique* :

La délivrance d'un certificat d'instruction primaire aux élèves qui sortent de l'école à treize ans, après une fréquentation assidue et avec un ensemble satisfaisant de connaissances acquises, peut devenir un moyen efficace d'empêcher la désertion prématurée de l'école. Ce certificat peut être fort utile à l'enfant qui se prépare à entrer en apprentissage. C'est un diplôme qui, pour être modeste, n'en contient pas moins une recommandation et une garantie. Il a été composé dans ce but un modèle de certificat ou de brevet qui constate, avec la durée d'une fréquentation prolongée un an après la première communion, la bonne conduite et les connaissances acquises par l'élève.

Plusieurs Conseils généraux ont émis le vœu de l'extension du service télégraphique par l'intermédiaire des bureaux de poste cantonaux. Il serait délivré par les buralistes des enveloppes aux diverses taxes, les facteurs transmettraient chaque dépêche au poste télégraphique de leur circonscription, et celui-ci la dirigerait vers le destinataire. Cette mesure répondrait à un vœu déjà ancien, et satisfierait au besoin des propriétaires, des négociants et des industriels des campagnes. On ne voit pas pourquoi la population rurale serait privée des avantages que le télégraphe procure aux habitants des villes.

On lit les pronostics suivants dans l'*Almanach* de M. Mathieu (de la Drôme) :

« Septembre. — Au commencement de septembre quelques chutes d'eau sont probables, mais non certaines, particulièrement au nord-est de la France.

« Vers le 16, grands vents, notamment sur le littoral de la Méditerranée.

« Vers le 20, au plus tard, pluie vivement désirée. Je doute qu'elle soit suffisante pour les besoins de la terre dans quelques départements du Midi. »

On assure que la Compagnie des chemins de fer du Midi est dans l'intention d'organiser des trains de plaisir, à l'occasion de l'arrivée prochaine de la famille impériale à Biarritz, et des fêtes qui auront lieu dans cette localité et à Bayonne pendant son séjour.

L'administration est en ce moment saisie d'un projet de réorganisation générale des postes aux chevaux. Ces établissements seraient reconstitués dans des conditions qui leur permettraient de fonctionner concurremment avec les chemins de fer, dont ils deviendraient partout les auxiliaires, notamment pour ce qui concerne le service des dépêches et ses différents transports.

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER.

Le Crédit foncier émet, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux : 1<sup>o</sup> des obligations communales à 10 ans d'échéance, rapportant 5 0/0; 2<sup>o</sup> des obligations foncières avec lots de 500 fr., 4 0/0 de 1863, livrées au cours de la bourse; 3<sup>o</sup> des obligations foncières et communales de 500 fr., 5 0/0, remboursables en 50 ans. — S'adresser dans toutes les recettes des finances et chez tous les correspondants de la Société.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS.

Audience du 25 août 1865.

Deux voituriers, condamnés à 6 fr., pour avoir fait galopper un cheval.

Deux voituriers, à 6 fr., pour s'être endormis sur leurs charrettes.

Trois voituriers, à 6 fr., pour défaut de guides.

Trois revendeuses, à 4 fr., pour avoir acheté sur les avenues de la ville.

Deux bouchères, à 3 fr., pour embarras de la voie publique à la place.

Quatre revendeuses, à 2 fr., pour achat sur les avenues de la ville.

Deux revendeuses, à 4 fr., pour embarras de la voie publique à la place.

Six individus, de Larroque, à 2 fr., pour chant nocturne.

Deux individus, à 11 fr., pour bruit nocturne.

Un chiffonnier, à 11 fr. et un jour de prison, même motif.

Deux individus, à 2 fr., pour bruit nocturne (circonstances atténuantes).

Trois femmes, à 4 fr., pour jet d'eau par la fenêtre.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

26 août Bonneville (Germain), rue Coin-de-Lasué.

Décès.

31 — Bonneville (Charles), 4 an, rue Rempart.

1<sup>er</sup> septem. Laporte (Marie-Charlotte), 66 ans, Linas.  
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

AUX AGRICULTEURS DU LOT

DE LA CAUSE

MALADIE DES BREBIS

EN 1864-1865.

Suivie d'une liste des propriétaires primés et de ceux qui ont exposé des animaux recommandables. — Rapide exposé sur la nécessité de diviser l'agriculture en deux grandes classes indépendantes, soit : 1<sup>o</sup> en grande culture; 2<sup>o</sup> en petite culture.

A. BÉTILLE

Propriétaire, à St-Néoules, près Figeac.

En vente chez tous les libraires.

Bulletin commercial

VINS ET SPIRITUEUX.

Paris, 1<sup>er</sup> septembre.

Les 3/6 du Nord ont marqué un peu plus de fermeté, mais les affaires sont toujours peu actives et les bas prix éloignent les vendeurs. Le disponible et le courant de mois 51 fr., les 4 derniers mois 52 fr., les 4 premiers mois 53 fr. l'hectolitre à 90 degrés. Le 3/6 du Languedoc en disponible 78 fr. l'hect. à 86 degrés. Le tout en entrepôt.

Les eaux-de-vie ne bougent pas; la tendance est à la baisse et beaucoup de détenteurs, qui depuis longtemps refusaient des prix à peu près rémunérateurs ne trouveraient aujourd'hui qu'un prix bien inférieur.

La dépréciation est plus sensible sur les marchés de l'Ouest qu'à l'entrepôt du quai Saint-Bernard.

Les vins de la dernière récolte sont plutôt fermes que faibles; la récolte pendante est toujours là avec ses riches promesses; mais on trouve que la pluie est superflue aujourd'hui et que le soleil contribuerait davantage à assurer la qualité tout en respectant la quantité.

Bercy et l'Entrepôt maintiennent donc leurs prix pour les produits purs de la basse Bourgogne, de l'Orléanais, du Cher et des vins de la Loire; mais il est fait des concessions sur les gros vins du Midi.

Les affaires sont peu importantes dans le midi, où quelques ventes se font à 50 0/0 au dessous des cours primitivement obtenus il y a plusieurs mois. On cite une belle partie de bon vin couleur foncée qui a trouvé preneur sur la place de Certe à 50 fr. les 700 litres.  
Pour extrait : A. LAYTOU.

**Bibliographie.**

M. Amédée Achard vient de publier à la librairie Hachette un nouveau roman : *Le duc de Carlepont*. (4 vol. in-18 Jésus, 3 fr.)

Le duc de Carlepont est un ancien viveur qui a mené la vie à grandes guides, semant son argent et répandant son sang sur les grandes routes de ce monde, las de la vie et essayant encore de vivre, à l'aide de ses caprices. Un jour, il y a apaisement dans ce cœur passionné et fougueux, le duc se marie, sa femme meurt, et il se consacre tout entier à l'éducation physique et morale d'un enfant qu'elle lui laisse. Le roman est presque entièrement dans le récit de cette éducation. Le père veut dresser son fils à la rude science de la vie; il veut lui épargner les passions mauvaises, les troubles qui ont fait son propre malheur. Il se retire d'abord avec lui, au fond d'une province de la France, et l'élève en plein air, comme un simple fils de paysan; le duc, craignant les tentations de la fortune, feint d'être ruiné et mène la libre existence d'un fermier chasseur. Puis, lorsque Henri est venu à Paris et qu'il est tombé amoureux d'une intrigante, d'une Mme d'Albreuse, qui menace son honneur, le jeune homme trouve à son côté son père qui le défend et le sauve, en portant le fer rouge sur la plaie. De là, le récit s'en va en Orient; les héros se battent dans le Caucase, et Henri y achève son éducation virile. Il a une troisième et dernière lutte à soutenir; à son retour en France, il lui faut gagner la femme qu'il aime; mais lorsque le fils a remporté cette suprême victoire, le père peut dire en s'adressant à sa chère morte: « Ton vœu est exaucé, Philiberte! Henri est un homme devant Dieu et devant les hommes! »

L'œuvre nouvelle de M. Amédée Achard intéresse tout à la fois comme un roman d'aventures et comme une étude psychologique.

**LES PLUMES D'OR.** — Romans et nouvelles, par vingt Romanciers contemporains, 4 beau volume grand in-18 Jésus de 460 p. — Prix: 3 fr. 50. — E. DENTU, libraire, Palais-Royal à Paris.

Plus nous allons, plus la littérature conteuse entre dans nos mœurs. Quoi de plus charmant, au reste, dans les réunions du monde ou en voyage, que ces récits qu'on se passe de main en main! Les *Plumes d'or* réalisent au plus haut point d'idée qu'on peut se former d'un recueil renfermant vingt romans divers, par l'élite des conteurs d'aujourd'hui.

En parcourant ce volume, que fait paraître l'éditeur E. Dentu, on voit tout de suite que la formule *l'élite des conteurs* n'est pas une phrase toute faite pour la circonstance, mais une réalité dont chacun peut apprécier toute l'importance.

En effet, les *Plumes d'or* contiennent des Romans et des Nouvelles signés par MM. Edmond About; G. Aymard; Philibert Audebrand; Auguste Barbier; Georges Bell; Chamfleury; A. Dumas fils; Louis Enault; Arsène Houssaye; Léo Lespès; Henri Martin; Henry Monnier; Ch. Monselet; P. de Musset; Nadar; E. Pelletan; Ed. Plouvier; A. de Pontmartin; Adrien Robert; Aug. Vitu; plus une préface par Paul Féval.

Cette fois, le livre donne encore plus que le titre ne promettait, ces contes, ces nouvelles, ces romans de petite dimension, font de ce volume, formé surtout pour l'usage de campagne et de château, un livre d'une lecture attrayante et des plus variées. Après avoir parcouru la table des matières, on ne sera plus étonné d'apprendre que ce joli recueil obtient en ce moment un très-grand succès.

**Causerie Parisienne.**

(Correspondance spéciale du Journal du Lot.)

LETTRES A HENRI.

Paris, le 30 août 1865.

Mon cher ami,

Malgré les quelques centaines de kilomètres qui te

Séparent de Paris, tu n'es pas sans avoir entendu le bruit du sifflet de M. Sarcey, et celui du soufflet de M. Emile de Girardin appliqué par le célèbre polémiste des quatre mains sur les quatre joues, du critique de l'*Opinion nationale*? Tu sais donc que ces deux pauvres sœurs ont été l'objet de tous les regards, le sujet de toutes les conversations. La blonde et douce Cécile est presque morte de honte, de se voir ainsi le but de la curiosité universelle; tandis que la brune et fière Clémentine, a savouré orgueilleusement les joies de la célébrité. Tu as lu bien probablement les feuilletons de Francisque et les articles d'Emile; jusqu'à la lettre de M. Feydeau; tu n'ignores rien de cette mémorable affaire, dont Paris tout entier, s'est tant occupé depuis 15 jours et dont il s'occupe tant encore aujourd'hui. Je viens un peu tard causer avec toi de ce drame dont je prédisais le succès, il y a deux semaines dans ce journal, malgré la chute qu'il avait faite à la première représentation; succès qui est acquis maintenant quoiqu'en disent les amis de M. Dumas fils. Je t'ai déjà entretenu de cette pièce: Je t'ai dit le nom des personnages, l'action et le talent des acteurs; je n'ai plus qu'à te raconter ce que j'ai vu et entendu samedi dernier. Je suis retourné ce soir-là au Vaudeville pour revoir les deux sœurs afin d'être bien sûr que ma première impression était vraie. Je trouve le drame de M. de Girardin splendide, presque sans réserve.

Il est brutal, lui dit-on, mais pourquoi ne pas accuser aussi de brutalité le chirurgien dont le scalpel débarrasse la plaie des chairs qui l'obstruent, et qui n'hésite pas à les tailler à coups de bistouri, pour mettre à nu la blessure qu'il doit guérir? M. de Girardin a voulu nous montrer l'adultère de notre époque; il a voulu nous faire entendre les raisons que donnent, pour l'abandonner, les séducteurs à la femme qu'ils ont perdue lorsque celle-ci, pauvre victime des entraînements de son cœur, leur demande de fuir au bout de la terre pour échapper à la vengeance du mari, et mettre leur amour à l'abri des regards de tous. Il a voulu encore nous faire assister au désespoir de l'époux, à la rage qui le saisit lorsqu'il voit l'impossibilité de venger son honneur en tuant, en duel, l'amant de sa femme, et enfin au seul parti qui lui reste et qui est de tuer le séducteur et de se brûler la cervelle après. M. de Girardin a pleinement réussi, et si l'action de son drame marche d'une façon un peu raide, si les situations manquent de liaison, ces défauts que nos habitudes théâtrales seules rendent tels, ne font qu'ajouter à l'effet dramatique.

Mais je habille, et j'oublie que j'ai à te parler de la représentation de samedi soir ou l'on a sifflé, mais aussi où l'on a chaudement applaudi. Les fauteuils d'orchestre, occupés en grande partie par la presse, conviée à la première représentation d'une comédie en un acte de Henri Rochefort et de Pierre Véron, *Sauvé, mon Dieu!* siffiaient avec assez d'ensemble, tandis que les galeries et les loges applaudissaient à tout rompre. Il y avait donc bien parti-pris. Ce qui le prouve surabondamment, ce sont les braves enthousiastes prodigués à la comédie de Rochefort et de Véron, quoique cette pièce méritât tout le contraire. Mais c'est affaire de coterie. Malgré ce parti-pris, *Les deux Sœurs* font salle comble chaque soir, et bientôt tu les verras faire leur tour de France à la suite de leur aînée le *Supplice d'une femme*.

Certes tu dois être renseigné à cette heure sur ce drame bruyant, et tu attendras en paix, qu'il vienne te trouver en ta bonne ville natale, ce qu'il ne manquera pas de faire, je l'espère pour toi.

Pour te faire attendre plus patiemment, je t'envoie le poème de M. Gagne, intitulé: *La girardinade, ou les deux sœurs, l'une froide, l'autre chaude*, (sic) en quatre éclats, deux coups de pistolet et mille sifflets à la clef. Tu y trouveras des beautés de premier ordre, entr'autres un passage sublime où M.

Gagne parle:

..... Des braves.

Des claqueurs acharnés beuglant comme des veaux!

Tu vois que cet échantillon promet et que tu auras, avec ce poème, de la gaieté sur la planche pour un grand mois. Tu peux en user largement, car M. Gagne n'est pas chiche de ses vers, et si tu y prenais goût je te ferais tâter de son poème *les deux luxes*, et de celui qu'il a déclamé à Abd-El-Kader. L'*Abd-El-Kaderide*. Il en prépare un de nouveau sur l'exposition des insectes, ouverte depuis le 15 août: il s'appellera la *Punaisiade*, poème insectophile en cent démangeaisons.

Celui qui est tout le contraire de M. Gagne et qui professe pour les punaises la haine la plus corsée, c'est le gardien de l'exposition, et voici pourquoi. Vendredi soir, vers les neuf heures, les promeneurs des Champs-Élysées entendirent les cris « Au secours! » partant du palais de l'Industrie où a lieu l'exposition. On entre et on trouve le gardien se roulant par terre: il était couvert de punaises, mais littéralement couvert. On l'enterre presque sous de la poudre insecticide et au bout de quelques instants, il se relève faible, exsangue, enflé, et raconte qu'ayant voulu placer parmi leurs sœurs deux punaises trouvées dans sa chambre, il n'avait pu refermer assez vite la porte de leur prison, et que les insectes, rendus féroces par une diète prolongée, s'étaient rués sur lui et allaient le dévorer en entier si on n'était venu à son secours. Voilà assurément un insectophile. Depuis ce jour là les punaises qui ont échappé aux effets meurtriers de la poudre insecticide et qui se sont logées dans tous les coins de l'exposition, guettent les visiteurs, et chacun emporte un ou plusieurs échantillons vivants de cette exposition cuisante.

Et toi qui voulais venir! reste chez toi à chercher les punaises et envoie les à Paris où le débit en est assuré maintenant qu'elles ont la vogue. A la *Punomanie* et à la *Punaisomanie*: C'est agaçant.

Mais pardonne moi, mon cher ami, je m'aperçois que ma lettre se fait longue et que je ne t'ai parlé ni des fêtes de Cherbourg que l'on a appelées le *Four naval*, ni de l'ouverture de la chasse qui a lieu à Paris après demain, ni des récents crucifiés, les heureux du jour, ni d'Abd-el-Kader qui se prépare à retourner prochainement manger les figues savoureuses du figuier planté par lui sur le bord de la fontaine de Damas. Je confesse n'avoir pas soufflé mot non plus de M. Dupin et de Thérèse, des courses de taureaux de l'hippodrome, du procès de M<sup>lle</sup> Duverger, etc. Tout cela sera pour une autre lettre. Je termine celle-ci par cette conversation entre deux habitants du Cantal, en villégiature à Paris, que j'ai surprise l'autre jour. C'était le mari et la femme: ils étaient arrêtés devant l'annonce d'un photographe: *Photographie inaltérable au carbone*.

Le mari à sa femme:

— Qu'est-ce que cela veut dire au carbone?

La femme à son mari:

— Que tu es bête, c'est bien simple: sur cent cartes que tu ferais faire, par exemple, tu es toujours sûr d'en avoir vingt-cinq bonnes.

P. HUG.

**Faits Divers.**

— 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement, par la délicieuse Revalescière Du Barry, qui guérit sans médecine ni purges, les nerfs, estomac, gastrites, gastralgies, constipations, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, l'haleine, échauffements, foie, inflammations, muqueuse, cerveau et sang. Elle économise mille fois son prix en remèdes. 1/2 kil., 4 fr.; 1 k., 7 fr.; 2 k., 12 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr. — Du Barry place Vendôme, 26, Paris. — Dépôt à Cahors, chez MM. Bergerol; — Vinel, et tous pharmaciens et épiciers.

**Hygiène de la bouche. — Conseils aux fumeurs.**

On pressent déjà qu'il ne s'agit pas d'un réquisitoire banal contre l'usage du tabac. L'auteur des réflexions qui vont suivre, M. H. Kuhn, médecin-dentiste, tenant l'habitude de fumer pour un abus impossible à détruire, se borne à signaler les moyens de le rendre le moins incompatible que possible avec la santé des dents.

La fumée du tabac agit d'une manière défavorable sur les dents, « d'abord par sa propriété essentiellement irritante, ensuite par le changement continu de température dans lequel se trouve à chaque instant la bouche. L'habitude de fumer produit aussi la formation d'une plus grande quantité de tartre sur les dents, tartre qui tend à les déchausser et à en altérer la blancheur et l'éclat.

« Les fumeurs emploient pour se procurer ce plaisir, tantôt la pipe, tantôt le cigare ou la cigarette. La pipe dont le tuyau que l'on met dans la bouche est presque toujours fabriqué avec une substance plus ou moins dure, est la plus nuisible de ces manières de fumer; le cigare, au contraire, qui par sa texture est déjà plus doux à la bouche, a en outre l'avantage, brûlant à l'air libre, de perdre aisément, par la volatilisation, une partie de ses principes les plus irritants.

« Quant à la cigarette, le papier qui sert d'enveloppe au tabac, une fois introduit dans la bouche, ne tardera pas à être détruit, et force toujours à mâcher un peu de tabac, et d'ailleurs ses inconvénients pour les dents sont les mêmes que ceux causés par le cigare.

« Les fumeurs devront donc, quand il cessera de fumer, se rincer la bouche avec de l'eau tiède, et mâcher quelques pastilles de menthe pour atténuer la mauvaise odeur que laisse la fumée; pendant qu'ils fument, s'ils sont désireux de conserver leurs dents, ils ne prendront pas de boissons trop froides, et devront attendre quelque temps après avoir retiré leur pipe ou leur cigare de la bouche pour boire. »

**BULLETIN FINANCIER.**

31 août 1865.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse
3 pour 100.....	68 80	» 30	» »
4 1/2 pour 100.....	98 00	» »	» »
1 <sup>er</sup> septembre			
au comptant :			
3 p. % emprunt de 1864.	69 20	» 40	» »
4 1/2 pour 100.....	99 00	» 4	» »
2 septembre			
au comptant :			
3 pour 100.....	69 20	» »	» »
4 1/2 pour 100.....	99 00	» »	» »

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LATOÛ.

M. Guiraudie-Capdeville, employé à la Préfecture, désire acheter une CUVE.

**Institution MUSSET**

(26<sup>e</sup> année.) Toulouse, rue Deville, 7 et 9. (26<sup>e</sup> année.)

Dirigée par M. Charles MUSSET,

Docteur ès Sciences.

**Préparation spéciale aux Baccalaurés et aux Ecoles du Gouvernement.**

Le 1<sup>er</sup> septembre, ouverture des Cours pour la session de fin octobre.

Résultats obtenus du mois d'août 1864 au mois d'août 1865 :

Baccalaurés.....	41	candidats reçus.
Ecole de Saint-Cyr.....	1	candidat reçu.
—	2	admissibles cette année.
Ecole centrale.....	1	candidat reçu.
Télégraphes.....	1	—
Total.....	46	

**AVIS IMPORTANT.** A partir du 15 octobre, tous les Cours seront faits sur le plan des nouveaux programmes des Baccalaurés.

Depuis sa fondation, cette Institution compte 1,213 admissions aux Baccalaurés et aux Ecoles du Gouvernement.

**BAUME SABATIÉ**

ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

Le BAUME SABATIÉ, dont l'efficacité a été reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine, s'administre extérieurement, il fait circuler le sang, donne la force et la souplesse aux membres faibles, engourdis ou raides, il n'est point un simple palliatif, mais un remède qui guérit sans retour les **rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques les Névralgies, les sciaticques** et la maladie de la moelle épinière.

GUÉRISON GARANTIE A FORFAIT.

Voir M. Sabatié pendant son court séjour à Cahors, rue de la Préfecture, maison Larrive, négociant, où il vient établir la réputation et le dépôt de son baume, à la pharmacie centrale Vinel, rue de la Mairie.

**PHOSPHO-GUANO**

Gallet, Lefebvre, et C<sup>e</sup> à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS, CACHETÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS  
Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot: MM. Th. Cabanès à Gourdon; J. Cangardel et fils à Cahors; Domergue à Figeac.

**A LOUER**

UN GRAND APPARTEMENT

ayant onze pièces de plain-pied au 1<sup>er</sup> étage, situé rue du Portail-au-Vent.

S'adresser à M. Moncoutier, limonadier, café Bousquet, qui en est le propriétaire. **Prix modérés.**

**A VENDRE**

Maisons situées dans divers quartiers de la ville.

Vigne d'agrément, vigne de produit et terre.

**A LOUER**

Auberges et cafés très-achalandés.

S'adresser pour les renseignements et pour traiter au sieur Recès, clerc d'avoué, demeurant rue St-André, à Cahors.

**A VENDRE**

L'ÉTUDE D'HUISSIER

Du Canton de Labastide-Murat, (Lot).

S'adresser directement, à M. Caminade, huissier, à Labastide-Murat.

**Cholérine d'Été.**

Les médecins recommandent le sirop extrait de viande de MEYER-BERCK comme remède infailible pour prévenir la cholérine ou en combattre les effets douloureux, ainsi que dans toutes les affections où il s'agit de relever l'organisme sans fatiguer les voies digestives. — Dépôt à l'agence principale, 15, rue des Petites-Ecuries, à Paris, et à Cahors, chez M. Vinel, ph.

**A LOUER**

UN GRAND ET JOLI MAGASIN

situé rue du Lycée, maison Audouy.

Ce Magasin est susceptible d'être divisé en deux.

S'adresser, pour les renseignements, à M. ALIX, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, maison Granjou, à Cahors.

**BAYLES J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, à Cahors**

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbytie et pour myopie. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décimètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

**LES MÉDECINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS**

prescrivent une cuillerée à bouche de Vin de Bellini dans un verre d'eau fraîche comme le moyen le plus efficace pour calmer les fortes chaleurs. (Voir sur la notice les appréciations de l'Abbeille, de la Gazette des hôpitaux et autres feuilles médicales qui ont constaté les propriétés toniques, stomachiques, aperitives et fébrifuges du Vin de Bellini.)

ENTREPOTS PRINCIPAUX:

Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7; Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies.

A Cahors, Pharmacie VINEL.

**LEPETIT J<sup>ne</sup>**

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES CRISTAUX

COMESTIBLES PORCELAINES

**LAMPES ET HUILE**

DE PETROLE

**POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE** de la **Veuve Farnier** de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature: *V. Farnier*.  
Dépôts: à Cahors, ch. VINEL; à Saint-Céré, LAFON; à Cahors, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELERRE; à Gourdon, LAFON-BESSIERE, Ph.; à Gourdon, CABANÈS Ph.

Le propriétaire-gérant, A. LATOÛ.